

Haus des Sports
Talgutzentrum 27
CH-3063 Ittigen b. Bern
Telefon +41 31 359 73 90
Fax +41 31 359 73 91
info@swisstabletennis.ch
www.swisstabletennis.ch
Member ITTF · ETTU

Aux
Clubs membres Swiss Table Tennis
Présidents des associations régionales
Présidents et membres d'honneur
Fonctionnaires
Invités

Ittigen, le 26 août 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée des délégués (AD) d'automne :

Samedi, 26 septembre 2020, 14h00

Maison du sport, salle Olympia (étage -1), Talgutzentrum 27, 3063 Ittigen b. Bern

→ Les bulletins de vote seront distribués jusqu'à 13h45

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du Président STT
2. Approbation du procès-verbal de la dernière AD
3. Approbation des rapports annuels du CC et DCC
4. Contrôle des rapports de la Commission de contrôle de gestion, de la Commission de recours et de la Ligue nationale
5. Approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision
6. Décharge du CC, du DCC, de la Commission de contrôle de gestion, de l'organe de révision et de la Commission de recours
7. Election des membres du DCC
8. Election de l'organe de révision sur proposition du DCC
9. Propositions concernant les décisions d'urgence Covid-19 (annexe suit)
10. Informations du CC et DCC
11. Distinctions honorifiques
12. Approbation d'autres propositions
13. Divers

Comme d'habitude, vous trouverez les documents relatifs aux points de l'ordre du jour sur le [site web](#) de Swiss Table Tennis.

Invitation à l'apéritif

Après l'AD, nous vous invitons cordialement à un apéritif à la Maison du sport.

Droit de vote

Les clubs, les membres du CC ainsi que les membres d'honneur de Swiss Table Tennis ont le droit de vote à l'AD. Chaque club peut se faire représenter par un ou plusieurs délégués. Les membres du CC ne peuvent pas représenter en même temps un club. Un membre d'honneur ne peut se faire représenter. Chaque club a droit à une voix par 25 membres ou par fraction de 25. Le nombre des joueurs licenciés 30 jours avant l'AD est déterminant. Un délégué peut représenter 20 voix au plus.

Inscription obligatoire

L'inscription à l'AD est obligatoire pour tous, y compris les délégués des associations régionales, les membres d'honneur STT, les membres du CC et tous les autres invités.
Les clubs qui ne se sont pas inscrits à temps seront représentés par l'association régionale compétente.
Pour cette représentation, les associations régionales n'auront pas à apporter de procuration de clubs.

Veillez vous inscrire en utilisant les liens suivants :

[Formulaire d'inscription pour les délégués des associations régionales](#)

[Formulaire d'inscription/autorisation du club](#)

[Formulaire d'inscription pour les présidents d'honneur/ membres d'honneur, membres du CC, invités](#)

Les présidents des associations régionales qui souhaitent utiliser leur voix en tant que membre du CC et représenter en outre leur AR sont priés de s'inscrire dans les deux formulaires "Association régionale" et "Membres du CC".

Délai d'inscription : 14 septembre 2020

Covid-19 Mesures de protection

Nous ne serrons pas la main et nous ne nous embrassons pas.

Nous gardons une distance de 1,5 m avant l'AD, lors de la distribution des cartes de vote et pendant l'apéro.

La salle de réunion sera installée de telle sorte qu'une distance de 1,5 m soit maintenue entre les personnes. Si, en raison du nombre de personnes inscrites, la distance de 1,5 m ne peut être entièrement respectée pendant l'AD, STT distribuera à l'entrée des masques d'hygiène qui devront être portés pendant l'Assemblée.

Nous nous réjouissons de vous accueillir à l'AD délégués malgré les mesures de protection.

Je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs, mes plus cordiales salutations.

Swiss Table Tennis



Pascal Giroud
Président